



LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE

Les données statistiques suivantes proviennent du Recensement de la relève agricole établie réalisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de l'automne 2020 au printemps 2021. Ce recensement s'adressait à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs du Québec âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise. **Il a permis de constater que 10 % des jeunes entrepreneurs agricoles au Québec se trouvent dans la région de l'Estrie**, une proportion identique à celles de 2011 et de 2016.

FAITS SAILLANTS

CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ET DE SON ÉTABLISSEMENT

- La proportion de jeunes agricultrices établies dans la région atteignait 31 % en 2021 comparativement à 28 % en 2016.
- De 2016 à 2021, l'âge moyen de la relève agricole établie en Estrie a baissé, passant de 34,3 à 33,3 ans, tout comme l'âge moyen de l'ensemble de la relève agricole établie, qui est passé de 34,2 à 33,2 ans.
- En 2021, les jeunes de 35 à 39 ans composaient 47 % de la relève de la région comparativement à 57 % en 2016 (graphique 1).
- En 2021, 70 % des jeunes de la relève agricole exerçant en Estrie étaient issus d'une famille d'agriculteurs, soit une proportion inférieure à celle de 2016 (76 %). En moyenne, ces jeunes se sont établis à l'âge de 26 ans (tableau 1).
- En 2021, 36 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région étaient établis depuis moins de cinq ans (graphique 2). Cette proportion est plus élevée que celle de 2016 (27 %).
- De 2011 à 2021, la proportion de jeunes de la région exerçant leur activité principale dans le secteur des bovins laitiers a baissé, passant de 40 % à 36 %. Une diminution progressive de la proportion de jeunes a également été observée durant la même période dans les secteurs des porcs et des ovins (tableau 2).
- De 2016 à 2021, la proportion de jeunes entrepreneurs agricoles de l'Estrie rapportant qu'ils s'étaient établis par démarrage est demeurée à 36 %. Elle était identique à celle observée pour l'ensemble de la relève agricole établie.
- Au moment de planifier leur projet d'établissement, 61 % des jeunes agricultrices et agriculteurs de l'Estrie avaient réalisé un plan d'affaires (tableau 1). Cette proportion est supérieure à celle observée en 2016 (49 %).
- En 2021, plus d'un jeune de la région sur trois (34 %) était locataire d'une partie ou de la totalité de ses actifs agricoles au moment de s'établir (tableau 1).
- Au moment de leur établissement, 69 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région avaient contracté un emprunt auprès d'un établissement financier (tableau 3), soit une proportion légèrement supérieure à celle enregistrée en 2016 (66 %). Par ailleurs, de 2016 à 2021, la proportion de jeunes ayant bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation lors de leur établissement a augmenté, passant de 14 % à 27 %. Au cours de la même période, en général, les jeunes entrepreneurs agricoles de la région ont davantage fait appel aux différents services disponibles (tableau 4).

FORMATION

- La proportion de jeunes entrepreneurs agricoles établis dans la région et détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires (y compris le diplôme d'études professionnelles) est passée de 75 % en 2011 à 83 % en 2021. Durant la même période, la proportion de diplômés universitaires a augmenté, passant de 11 % à 19 % (graphique 4).
- En 2021, un peu plus de la moitié (53 %) des jeunes entrepreneurs agricoles de l'Estrie étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture (graphique 5). Pour l'ensemble de la relève agricole établie, cette proportion atteignait 59 %.

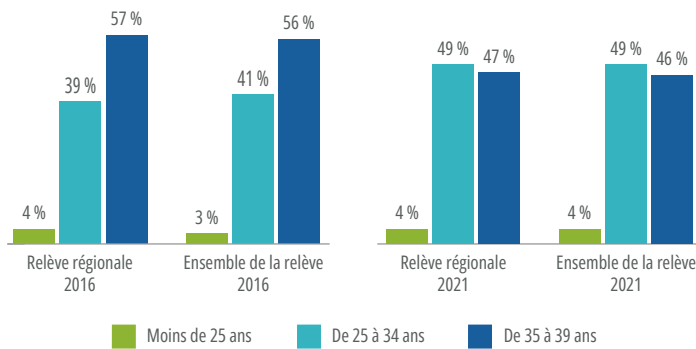
TRAVAIL, REVENUS ET PARTS DANS L'ENTREPRISE

- En 2021, la moitié (50 %) des jeunes établis en agriculture dans la région affirmaient avoir travaillé à l'extérieur de leur entreprise au cours des 12 mois ayant précédé le recensement (tableau 5). En 2016, la proportion de ces jeunes se situait à 42 %. Par ailleurs, en 2021, 82 % des jeunes établis dans la région déclaraient participer activement et toute l'année aux travaux de leur entreprise (tableau 6).
- En 2021, 38 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région déclaraient des revenus bruts supérieurs à 350 000 \$ (graphique 6), soit une proportion légèrement plus élevée que celle de 2016 (34 %).
- En 2021, 68 % des jeunes entrepreneurs agricoles établis en Estrie détenaient au moins 50 % des parts de leur entreprise (graphique 7).

PRODUCTION BIOLOGIQUE

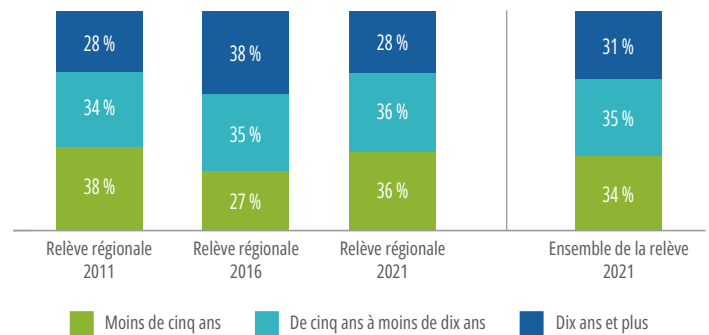
- En 2021, 14 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région avaient opté pour le mode de production biologique (12 % pour l'entièreté de leur production et 2 % pour une partie de celle-ci). Cette proportion est supérieure à celle enregistrée en 2016 (6 %) (tableau 7) et similaire à celle observée pour l'ensemble de la relève agricole établie (16 %).

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

TABLEAU 1 CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,9 ans	21,2 ans	21,0 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	26,0 ans	26,0 ans	25,7 ans
Enfants de parents agriculteurs	76 %	70 %	73 %
Appui familial avant l'établissement*	92 %	93 %	94 %
Rédaction d'un plan d'affaires lors de la planification du projet d'établissement	49 %	61 %	61 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	8 %	13 %	15 %
Participation à une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO)	< 1 %	1 %	1 %
Conclusion d'un contrat avec un intégrateur lors de l'établissement	7 %	8 %	7 %
Location d'actifs agricoles au moment de l'établissement	30 %	34 %	38 %

* L'appui peut prendre plusieurs formes (approbation de la décision, aide financière, accompagnement durant la démarche, etc.).

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

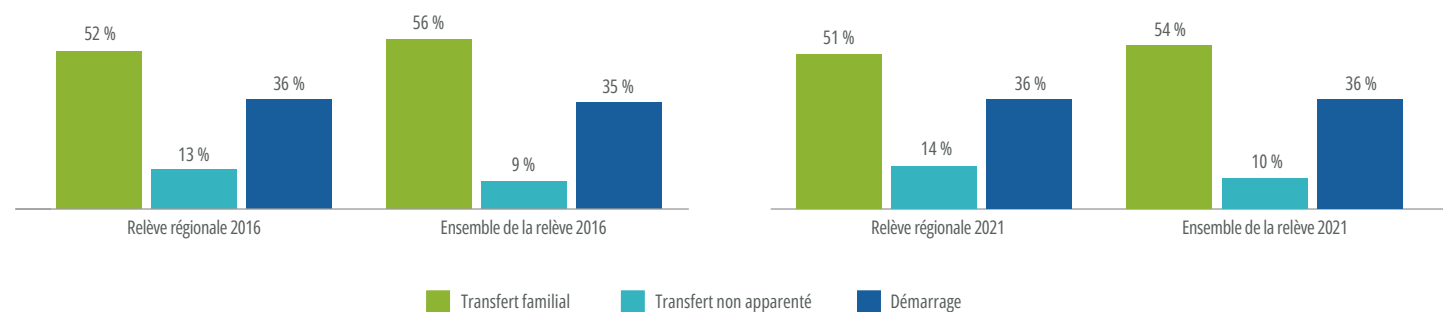
TABLEAU 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

ACTIVITÉ PRINCIPALE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
Bovins laitiers	40 %	41 %	36 %	33 %
Bovins de boucherie	13 %	11 %	7 %	7 %
Porcs	5 %	5 %	6 %	4 %
Ovins	5 %	4 %	1 %	3 %
Volailles	1 %	1 %	2 %	3 %
Veaux lourds	< 1 %	< 1 %	< 1 %	1 %
Grandes cultures	6 %	8 %	8 %	15 %
Acériculture	17 %	19 %	19 %	11 %
Légumes frais et de transformation	2 %	2 %	6 %	9 %
Fruits	2 %	1 %	3 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	3 %	2 %	3 %	2 %
Autres*	5 %	6 %	9 %	8 %

* Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

TABEAU 3 SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE SON ÉTABLISSMENT, EN 2016 ET EN 2021

SOURCE DE FINANCEMENT	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
	Don	21 %	22 %
Héritage	8 %	6 %	7 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec (FADQ)	53 %	52 %	59 %
Aide financière du MAPAQ	14 %	27 %	30 %
Prêt d'un établissement financier	66 %	69 %	69 %
Aide financière d'un centre local de développement (CLD)	12 %	9 %	13 %
Aide financière d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC)	7 %	6 %	7 %
Prêt ou don de quota d'une fédération spécialisée	30 %	23 %	25 %
Financement de la part d'un membre de la famille	28 %	30 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	20 %	26 %	20 %
Autres sources de financement	6 %	9 %	8 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

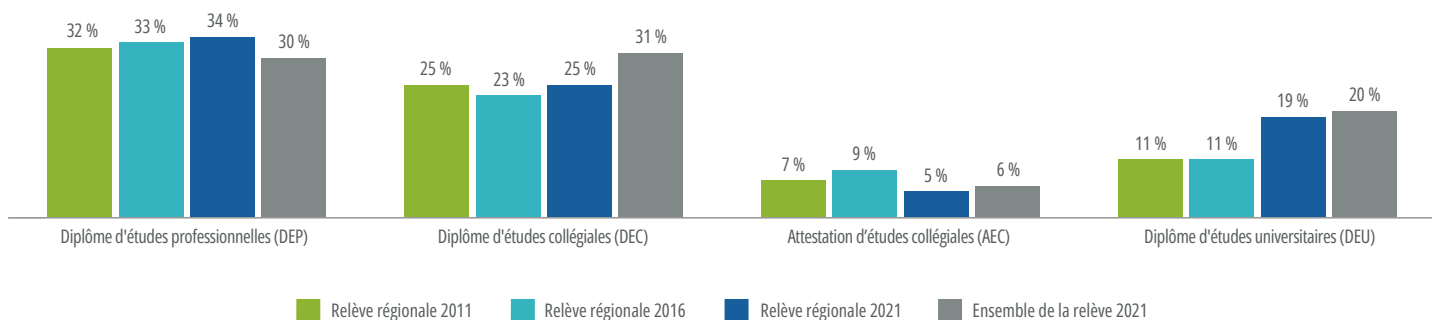
TABEAU 4 SERVICES UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE PLANIFIER SON ÉTABLISSMENT, EN 2016 ET EN 2021

SERVICE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Conseiller en relève du MAPAQ	9 %	14 %	14 %
Conseiller technique*	20 %	23 %	29 %
Conseiller de la FADQ	24 %	32 %	34 %
Conseiller en financement**	46 %	49 %	50 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	66 %	74 %	75 %
Conseiller en gestion	16 %	17 %	26 %
Centre régional d'établissement en agriculture	4 %	4 %	9 %
Organisme local (CLD, SADC, etc.)	12 %	10 %	13 %
Banque de terres ou banque de fermes (L'ARTERRE)	1 %	3 %	2 %
Autres personnes ou organismes	6 %	10 %	8 %

* Conseiller technique : fournisseur d'intrants, club d'encadrement.

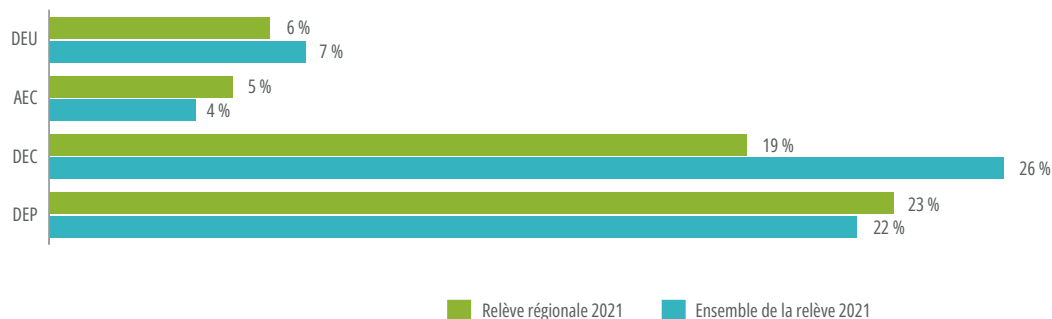
** Conseiller en financement : conseiller d'un établissement financier, de Financement agricole Canada, etc.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



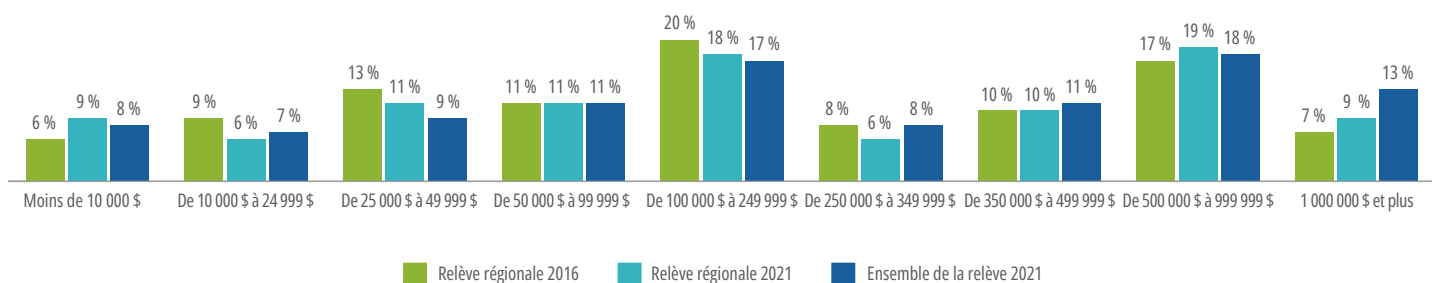
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU EN AGRICULTURE, EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LES CATÉGORIES DE REVENUS, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

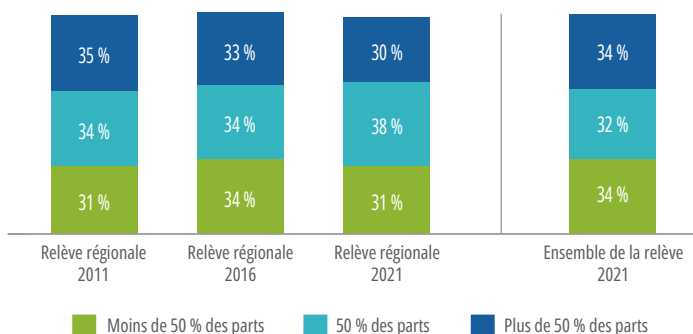


TABLEAU 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DEGRÉ D'ACTIVITÉ DANS L'ENTREPRISE, EN 2021

PARTICIPATION ACTIVE AUX TRAVAUX DE L'ENTREPRISE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE	
	2021		2021	
Jamais	< 1 %		1 %	
À l'occasion	6 %		5 %	
De façon saisonnière	12 %		10 %	
Toute l'année	82 %		84 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

TABLEAU 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON CERTAINES ACTIVITÉS DISTINCTIVES RÉALISÉES DANS L'ENTREPRISE, EN 2016 ET EN 2021

TYPE D'ACTIVITÉ	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE	
	2016	2021	2021	
Mode de production biologique				
Oui	5 %	12 %	14 %	
Oui, partiellement	1 %	2 %	2 %	
En instance de certification	3 %	3 %	2 %	
Transformation de produits agricoles à la ferme				
Oui	9 %	12 %	12 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

TABLEAU 5 TRAVAIL EFFECTUÉ ET REVENUS GAGNÉS À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE	
	2011	2016	2021	2021	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	44 %	42 %	50 %	44 %	
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (moyenne)	61 %	60 %	60 %	60 %	
Part du revenu annuel généré par l'emploi extérieur (moyenne)	70 %	68 %	72 %	72 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.